

# Compte rendu de la Réunion du Bureau de la CCN SEANCE DU 10 JUIN 2008

Etaient présents :

Membres à voix délibérative : BLANC Anne, ALBERT Eliane, ALLEGUEDE Jean-Marie, BARRES Eric, ENJALBERT Guy, LACOMBE Danielle, LACOMBE Jean, MAZARS Jean-Pierre, VERNHES Nadine

Membres à voix consultative : MALGOUYRES Jean, MOUYSET Joël, BESSIERE Roland, JULIA Jean Louis

## *Ordre du jour :*

- Adhésion à l'ADM;
- Organisation de l'inauguration des Bureaux et des vestiaires de la piscine;
- Défense des services Publics locaux;
- Plan de financement Voirie 2008;
- Zone de l'Issart : ~ Achat de terrains (à la commune de Naucelle et Safalt);  
~ Devenir des Terrains Rouvellat et Espie;  
~ Baux des terrains aux agriculteurs.
- Recrutement de M. SALTET aux OM;
- Convention avec le Citron bleu ;
- Participation à l'Office du Tourisme;
- Vente des terrains Zone de Merlin;
- Résultat de l'Appel d'Offres du CSCN;
- Point sur la Maison des 100 Vallées ;
- Financement de l'emploi associatif Maison J. Boudou et Maison des 100 Vallées ;
- Point sur l'opération du "couvent de Frons"
- Questions diverses.

## **PREAMBULE : Présentation du fonctionnement des Centres Sociaux par M. Braillet de la CAF**

### **Adhésion à l'AMF (Association des Maires de France)**

Adhésion à l'AMF (cotisation annuelle de 233.73 €).

L'AMF mène de façon continue une action dans la préparation des projets de loi, dont les dispositions ont des répercussions sur nos communautés de Communes et prend des initiatives pour susciter des amendements afin de corriger des effets négatifs qu'une loi adoptée en première lecture pourrait avoir sur la vie des EPCI.

### **Inauguration des bureaux de la CCN et des vestiaires de l'Espace Aquatique**

Information :

Date d'inauguration : Samedi 30 août 2008 le matin

Départ aux bureaux, vin d'honneur à la Piscine

### **Défense des services publics**

Madame la Présidente rappelle aux membres du bureau la réorganisation des services publics qui risquent à terme de faire disparaître certains services en milieu rural.

Elle précise notamment que la réorganisation des services de La Poste pourrait entraîner la disparition d'un poste de receveur à Naucelle, qui par ailleurs n'aurait plus de comptable et verrait le nombre de conseillers financiers passer de deux à un. Par contre, le service du courrier ne serait pas touché.

En ce qui concerne la trésorerie, force est de constater que de 3 agents et demi il y a trois ans, il ne reste plus qu'un agent à 80% et un receveur à mi-temps. Un agent parti à la retraite récemment n'ayant pas été remplacé. Cela entraîne une ouverture réduite à 2 jours par semaine contre 5 précédemment.

Un rendez-vous a été pris avec l'inspecteur d'académie pour parler du devenir du collège. En effet, celui-ci comptant moins de 150 élèves, les services administratifs - soit cinq personnes- pourrait être rattachés à l'établissement de Baraqueville, le collège Jean Boudou devenant ainsi une simple annexe de ce dernier.

Suite a son exposé, un participant à la réunion sans voix délibérative conteste ces informations et argumente en faveur d'une réduction des charges de l'état en optimisant les services publics.

Après débats entre les personnes présentes, les membres du bureau sont invités à délibérer.

Ainsi, la majorité des membres présents :

- déplorent la disparition progressive des services publics et des services au public, de leur qualité en milieu rural dont la spécificité n'est plus à démontrer,
- souhaite que ces réorganisations soient mises en place avec concertation des forces locales et dans un souci de service public et non seulement de rentabilité.

### **Voirie - Exercice 2008 – Nouveau Plan de financement**

* Etat – DGE 2008 .....	48 453.76 Euros
* Conseil Général 12 ....	35 528.00 Euros
(Crespin Castelmary : 4 160 €)	
(Canton de Naucelle : 31 368 €)	
* Autofinancement.....	106 039.54 Euros
TOTAL .....	190 021.30 Euros HT

### **Achat de terrains - Puech de Causse (ZA de l'Issart) - commune de Naucelle**

Acquisition pour extension de la ZA de l'Issart :

- 1- Auprès de la SAFER, un terrain encadré D 464 de 17 740 m<sup>2</sup> au lieu dit le Puech de Causse pour un montant de 17 740 € + TVA (estimée au moment de la transaction à 288 €) (soit 1.00 € le m<sup>2</sup>)
- 2- Auprès de la commune de Naucelle un terrain encadré ZE 19 d'une contenance de 11 729 m<sup>2</sup> pour 11 729 € (soit 1 € le m<sup>2</sup>) - délibération du conseil municipal n° 20080403-15 du 04 mars 2008 autorisant cette vente.

### **Bail du terrain - Puech de cause**

Dès l'acquisition des terrains au lieu dit "Puech de Causse" et dans l'attente de l'aménagement de l'extension de la ZA de l'Issart, établissement d'un bail précaire avec les exploitants actuels, aux mêmes conditions qui étaient établies avec la Mairie de Naucelle et la SAFALT antérieurement. Les bailleurs sont informés que la Communauté de Communes peut dénoncer le contrat après chaque levée de récolte si les projets d'aménagement de la zone l'exigent.

### **Terrain D 777 Zone de l'Issart**

Madame la Présidente rappelle au conseil les terrains demeurant encore à vendre sur la ZA de l'Issart. Elle expose ensuite l'occupation d'une de ces parcelles (D 777) par Monsieur ESPIE. Elle évoque les négociations entreprises par la commune de Naucelle (alors en charge de la gestion de la ZA de l'Issart) antérieurement à la création de la CCN et en outre, la délibération du 09 novembre 1999 afin que l'entreprise Espie achète la parcelle D 777. A ce jour, aucune suite n'a été donnée et aujourd'hui encore, Monsieur Espie occupe ce terrain sans titre et gratuitement.

Monsieur Alléguède, Président de la commission économique, propose de rencontrer Monsieur Espie afin de lui demander de nettoyer ce terrain pour le libérer, ou bien de l'acheter dans la perspective d'y réaliser un projet professionnel, tout en préservant la qualité des aménagements.

Un gros travail d'arrangement des espaces extérieurs a été engagé par l'ensemble des entreprises présentes sur la Zone, c'est pourquoi, la gestion anarchique de ses stocks par Monsieur Espie, détériore l'image que souhaite donner ces entreprises.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, Les membres du bureau présents :

- Mandatent Madame la Présidente et Monsieur Alleguède afin de rencontrer Monsieur Espie pour connaître ses intentions vis-à-vis de ce terrain et son achat éventuel s'il souhaite réaliser un nouveau projet professionnel,

- Chargent Madame la Présidente d'exposer à Monsieur Espie le souhait du bureau de voir cette parcelle nettoyée et revendue pour y implanter un projet professionnel conforme à une zone d'activité.

### **Terrain ROUVELLAC Zone de l'Issart**

Madame la Présidente expose au conseil la vente réalisée en 2002 à Monsieur Rouvellac sur la ZA de l'Issart, afin d'y implanter un atelier d'électricité en association avec son fils. De plus, une amenée en électricité avait alors été réalisés pour alimenter ce terrain.

Monsieur Rouvellac n'a pu réaliser cet équipement suite à un accident de son fils, le mettant dans l'impossibilité de travailler.

Monsieur Rouvellac est donc propriétaire de ce terrain, mais n'y réalisera pas une activité professionnelle.

Madame la Présidente expose ensuite la pénurie prochaine de terrains pour des activités professionnelles.

Et, malgré le bon entretien de cette parcelle, Madame la Présidente déplore que ce terrain ne puisse pas être occupé de façon plus conforme aux prescriptions d'une Zone d'Activité.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du bureau :

- Mandatent Madame la Présidente et Monsieur Alleguède afin de rencontrer Monsieur ROUVELLAT pour solliciter son accord afin de vendre son terrain situé sur la ZA de l'Issart si un acheteur avec un projet professionnel venait à ce manifester.

### **Recrutement - Service ramassage des OM**

Suite à la fin de la collaboration avec la communauté de Communes Ségala Environnement (Rieuepeyroux) pour le ramassage des OM et du Tri, une solution temporaire avait été trouvée grâce aux remplacements effectués par Thierry Regord, mais il faut désormais opter pour une solution définitive.

Ainsi, Un poste à mi-temps pourrait être créé pour le ramassage des lundis et mardi après midi.

La difficulté étant de trouver une personne ayant les compétences adéquates (titulaire du permis poids lourds) la disponibilité particulière demandée (de 13 h à 21 h 2 jours par semaine) et qu'un mi-temps lui suffise.

Monsieur SALTET domicilié à Tauriac de Naucelle paraît intéressé par ce poste, car cela lui procurerait un complément de revenu (étant gérant de chambres d'hôtes) et possède le permis poids lourd.

Il travaille à l'heure actuelle en remplacement sur ce poste, jusqu'à la fin août.

### **Plan de Financement des "vestiaires, atelier et garage" de la CCN**

Sollicitation des partenaires financiers selon le montant des travaux estimatif de 170 200 € HT :

- Estimations des travaux (selon devis de l'architecte, Enjalbal).....	145 200.00 € HT
- Maîtrise d'œuvre.....	15 000.00 € HT
- Divers (Contrôle technique, Coordonnateur sécurité, Etude de sols, dossiers AO).....	5 000.00 € HT
- Imprévus.....	5 000.00 € HT

TOTAL.....170 200.00 € HT

Plan de financement :

2008 - 1<sup>ère</sup> tranche : montant des travaux 85 100 € HT  
- Participation du CG 12 1<sup>ère</sup> tranche - (30% de 77 000 € HT)..... 23 100.00 €  
- Participation du CR FRI..... 15 000.00 €  
- Autofinancement et emprunt ..... 47 000.00 €

TOTAL..... 85 100.00 € H.T.

2009 - 2<sup>ème</sup> tranche : montant des travaux 85 100 € HT  
- Participation du CG 12 2<sup>ème</sup> tranche - (30% de 77 000 € HT) ..... 23 100.00 €  
- Autofinancement et emprunt - 70 % ..... 62 000.00 €

TOTAL..... 85 100.00 € H.T.

### Containers OM

Les membres du bureau décident de faire réaliser :

- des fixations couvercles jaunes des containers de Tri (sur le modèle réalisé à Centres);
- le cimentage des emplacements des containers (Permettrait de définir de façon définitive et précise les emplacements, vider containers plus rapidement, et éviter les dégradations des roulettes)

Madame la Présidente informe de la modification des horaires de ramassage (en porte à porte) qui seront avancés en été (Envoi d'un tract).

### Centre de Loisir "le Citron Bleu"

Madame la Présidente explique qu'afin de maintenir un accueil d'enfants de 3 à 11 ans sur le Naucellois, le Centre Social va "intégrer" le Centre de Loisir "le Citron Bleu".

Le Centre de Loisir se situera dans l'ancienne école maternelle "Jules Ferry" à Naucelle-Gare et pour se faire, il y aura lieu de réaliser quelques petits travaux d'aménagement et de rafraîchissement. Une implantation future dans le centre de Naucelle sera étudiée ultérieurement.

Le Centre de Loisir sera ouvert toute l'année scolaire, les mercredis, les petites vacances et grandes vacances (juillet à mi-août).

Afin de financer ce service, la CCN et la Mairie de Naucelle co-signeront un Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF et la MSA, pour obtenir les soutiens correspondants (Centrer de Loisir pour la CCN et halte garderie pour la commune).

La CCN devra auparavant dénoncer le Contrat Temps Libre (CTL) actuellement en cours avec la CAF et la MSA.

### Participation à l'Office du Tourisme du Naucellois

Autorisation de signature de la convention d'objectifs entre la CCN et l'association "Office du Tourisme" afin de régler les conditions de gestion, mais aussi du soutien financier pour la réalisation des services par l'association.

Versement d'une subvention de 6 000,00 € pour l'année 2008.

### Résultat AO pour les travaux du CSCN

Choix des entreprises retenues pour les travaux de réaménagement du CSCN, suite à la réunion de la commission d'Appel d'Offres du 14 mai 2008 :

LOT 01A : DEMOLITIONS - GROS ŒUVRE .....NOGARET - Réquista ..... 50 816.96 € HT  
LOT 01B : COUVERTURE - ZINGUERIE .....ESPIE - Naucelle ..... 52 666.00 € HT  
LOT 02 : OSSATURE BOIS - ET ANCHEITE.....SARL SINGLARD - Sébazac..... 27 958.76 € HT  
LOT 03 : MENUISERIES EXTERIEURES .....SNC CARASCO-GRIMAL - Carmaux ..... 14 067.00 € HT

LOT 04 : SERRURERIE - OSSATURE METALLIQUE .....	SARL CAMPOS - MONTIELS.....	35 871.15 € HT
LOT 05 : MENUISERIE INTERIEURE BOIS - PARQUET ESPIE - Naucelle .....		11 672.00 € HT
LOT 06 : PLATRERIE-ISOLATION-FAUX PLAFONDS...PEYRE - St Jean Delnous .....		38 816.62 € HT
LOT 07 : PEINTURE - REVETEMENT SOL SOUPLE .....	SNC BEESIERE MOUYSET - Naucelle..	25 387.73 € HT
LOT 08 : CARRELAGE - FAIENCE .....	BAYOL - Villefranche de R.....	11 547.95 € HT
LOT 09 : ELECTRICITE - CHAUFFAGE.....	GRANIER/NAUCELLE ELEC - Naucelle	50 347.21 € HT
LOT 10 : PLOMBERIE - SANITAIRE - VMC .....	SARL PERNA Frères - Villefranche de R.	16 405.15 € HT
TOTAL DU MARCHE.....		335 556.53 € HT

#### Point sur la Maison des 100 Vallées

Dossier de demande de subvention de la 2° et 3° tranche en cours de réalisation  
Plans de financement à voir.

#### Financement de l'emploi associatif "Maison Jean Boudou - Maison des 100 Vallées" Années 1 et 2

Les associations : "Préfiguration de la Maison Jean Boudou" et "la Maison Familiale et Rurale" souhaitent collaborer afin de recruter un salarié qui sera chargé de conduire à leur terme les réflexions des actions et les prospections à mener dans le cadre de la création du Musée Jean Boudou et de la Maison des 100 Vallées.

Ce salarié sera employé par l'association de préfiguration de la Maison Jean Boudou, mais sera basé dans les locaux de la MFR qui mettra à sa disposition un bureau et du matériel pour effectuer ses missions.

Afin d'équilibrer leur budget, la Communauté de Communes du Naucellois, porteuses des 2 projets devra apporter son soutien financier. Ainsi, l'association de Préfiguration de la Maison Jean Boudou a établi un budget prévisionnel sur les 2 années à venir :

Estimation salaires et charges : 26 200 €	Aide du conseil régional .....	14 000 €
Frais de fonctionnement : ..... 2 800 €	Aide de la mairie de Crespin .....	4 000 €
<b>TOTAL Charges..... 29 000 €</b>	<b>Aide de la CCN..... 11 000 €</b>	<b>Total Aides ..... 29 000 €</b>

#### Avenant aux travaux d'aménagement des Bureaux de la CCN

Modifications au niveau des travaux de plomberie des bureaux de la CCN (pose d'un évier non prévu dans le marché initial).

Ainsi, avenant au marché selon les critères suivants :

Titulaire du Marché : MONTELS Yoann (2 bd Eugène Viala 12800 NAUCELLE)

Objet : Lot n° 11 Plomberie

Création des bureaux de la Communauté de Communes du Naucellois

Montant du Marché : 6 017.61 € HT (7 197.06 € TTC)

Objet de l'avenant : Fourniture et pose d'un évier

Montant de l'avenant : 519.39 € HT - TVA 101.80 € soit 621.19 € TTC portant ainsi le montant total du marché à 6 537.00 € HT (7 818.25 € TTC).

Equivalent à une augmentation du marché de : 8.63 %.

#### Point sur le projet de logements Sociaux Intergénérationnels à Frons - Commune de Camjac

Madame la présidente rappelle aux membres du bureau le projet exposé en réunion du 10 octobre 2007 pour la création d'un habitat locatif intergénérationnel dans "l'ancien couvent" de Frons.

Comme convenu lors de cette réunion, l'étude de ce projet s'est poursuivie.

Lors de l'examen approfondie des différentes possibilités d'articulation de ce projet (bail, mise à disposition..., obtention d'aides, légalité des procédures...) il s'est avéré qu'il est plus judicieux de ne pas faire de bail à construction avec les HLM Polygone, mais que la Communauté de Communes du Naucellois, devienne propriétaire du bâtiment et donc maître d'ouvrage de cette opération.

Cela implique qu'il y aura lieu de modifier les statuts de la CCN, acheter l'immeuble à la commune de Camjac, réaliser les travaux, faire les demandes d'aides financières...

De plus, Madame la Présidente expose qu'il serait intéressant de conventionner avec la SA d'HLM Polygone pour la conduite de cette opération.

Elle expose ensuite une proposition de convention de prestation de service avec cette société, dont les principales caractéristiques des missions sont les suivantes :

- Phase préliminaire : consultation maître d'œuvre, montage dossiers...
- Phase concepteurs : préparation et gestion des contrats de maîtrise d'œuvre...
- Phase de travaux : Organisation Appel d'Offres, suivi et gestion des marchés et des travaux...
- Phase administrative : à tous les stades vérification des procédures règlementaires
- Phase financière : recherche des subventions et des meilleurs financements).

Le montant prévisionnel de cette mission pour cette opération s'élèverait à 3% du montant HT des travaux, soit 20 286.34 € HT.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du bureau :

- Approuvent l'achat du bâtiment par la Communauté de Communes du Naucellois à la Commune de Camjac,
- Décident que la Communauté de Communes du Naucellois sera Maître d'ouvrage dans cette opération,
- Approuvent le choix des HLM Polygone comme prestataire de service en vue de la conduite de cette opération, et en conséquence autorisent Monsieur le président de signer la convention de prestation de service avec les HLM Polygone,
- Autorisent Madame la Présidente à demander les aides auprès des partenaires financiers et chercher les financements les meilleures,
- Chargent Madame la Présidente de négocier l'achat du bâtiment avec la commune de Camjac,
- Demandent à Madame la Présidente de poursuivre ce projet et de rendre compte régulièrement de l'avancement de cette opération.

## QUESTIONS DIVERSES

### Projet d'une zone de développement Eolien à "Rouet" commune de St Just sur Viaur

Madame le Président expose la demande faite par le conseil municipal de Saint Just sur Viaur afin de solliciter la Communauté de Communes du Naucellois pour la création d'une Zone de Développement Eolien (ZDE) sur cette commune.

Elle explique que Monsieur ROUVELLAT, propriétaire des terrains situé au lieu dit "Puech de Rouet" souhaite faire implanter des éoliennes.

A ce titre, il est nécessaire que la collectivité fasse une demande de ZDE auprès des services Préfectoraux.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du bureau chargent Madame la Présidente d'approfondir le dossier, (périmètre à prendre en compte, exigences règlementaires, autorisations à obtenir...) afin de faire la demande de ZDE auprès des services Préfectoraux.

### Garantie d'emprunt à la MFR de Naucelle pour le Financement du pôle Restauration

La Communauté de Communes du Naucellois va se porter caution pour la réalisation de l'emprunt afin de réaliser le "pôle restauration" de la MFR, et ceci à hauteur de 215000 €.

#### Mise en place de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CECT)

Sont désignés pour siéger à la CECT, les 4 délégués suivants :

- Nadine VERNHES
- Roland BESSIERE
- Jean-Pierre MAZARS
- Jean-Louis JULIA

Rien ne restant à l'ordre du jour et en questions diverses, la séance est levée à 01h00.